



## Non respect des délais fixe par acte notarial.

-----  
Par vanou

Bonjour, suite a une décision de divorce :mon ex femme conserve l'appartement en me rachetant ma part. Nous sommes passer devant notaire au mois de septembre pour finaliser la procédure. Elle devait réglé la somme due au plus tard le 9 descendre. Je viens d'apprendre par son banquier que son prêt a été refusé. Le notaire ne prenant pas mes appels. pouvez vous me dire quel recours puis-je avoir ? sachant qu'au départ je souhaiter vendre l'appartement.